



**Syndicat des
professionnelles
en soins de Québec
(SPSQ)**

PLAN D'ACTION 2021

Notre objectif général pour 2021

Assurer la visibilité du Syndicat au niveau local et favoriser la mobilisation de ses membres. Nous vous encourageons donc à déterminer des actions et à utiliser tous les moyens nécessaires pour favoriser la réalisation de cet objectif.

« Fortes et unies dans l'action »



Chères militantes,

Considérant que vous avez été élues pour représenter les membres de l'unité locale dans la défense de leurs droits et de leurs intérêts, vous devez élaborer un plan d'action local et le faire entériner par les membres en assemblée.

À cet égard, le SPSQ met à votre disposition un modèle de plan d'action local comprenant sept (7) dossiers vous permettant d'assurer la représentation de vos membres.

Le plan d'action étant à l'instar de toutes les activités syndicales locales, il vous faut donc planifier votre action syndicale pour chacun des dossiers.

Pour ce faire, nous vous invitons à tenir une rencontre d'équipe en début d'année afin de permettre à chaque responsable de dossier de proposer des objectifs et des actions qui assureront la visibilité du syndicat et favoriseront la mobilisation des membres de votre unité locale.

De plus, les actions prioritaires adoptées lors du Conseil fédéral de décembre devront également être prises en considération dans l'élaboration de votre plan d'action.

En somme, le plan d'action local doit refléter de façon générale l'ensemble des interventions que vous comptez faire pour assurer la défense des droits et l'amélioration des conditions de travail et de vie des membres que vous représentez.

Nous vous souhaitons une excellente rencontre d'équipe et nous demeurons disponibles pour vous apporter tout le soutien nécessaire.

Syndicalement vôtre!

Louise Quirion
Présidente du SPSQ

PLAN D'ACTION 2021

COMMUNICATION – INFORMATION :

CONDITION FÉMININE :

INTERSYNDICALE :

ORGANISATION SYNDICALE :

RELATIONS DE TRAVAIL :

SANTÉ :

SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

RÉSOLUTION ADOPTÉE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Il est résolu d'adopter le plan d'action local 2021.

Proposée par : _____

Appuyée par : _____

Adoptée le : _____

Nom de l'établissement : _____

No de l'établissement : _____

Agente syndicale : _____

Date : _____